

*Chanson de Roland* (éd. Jenkins)

M. Wilmotte

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Wilmotte M. *Chanson de Roland* (éd. Jenkins). In: Romania, tome 51 n°201, 1925. pp. 122-128;

[https://www.persee.fr/doc/roma\\_0035-8029\\_1925\\_num\\_51\\_201\\_4226](https://www.persee.fr/doc/roma_0035-8029_1925_num_51_201_4226)

---

Fichier pdf généré le 06/04/2018

## CORRECTIONS

---

### CHANSON DE ROLAND (éd. Jenkins).

En lisant la remarquable édition de la *Chanson de Roland* que vient de donner M. Jenkins (Chicago, *Heath's Modern Language series*), j'ai trouvé l'occasion de certaines remarques, relatives à l'interprétation du texte et au glossaire, qui ne font pas, je présume, double emploi avec ce que M. Jeanroy a écrit ici même, en octobre dernier (*Romania*, 1924, p. 613-16). Pour plus de commodité, je range ces remarques dans l'ordre alphabétique des mots insérés dans le glossaire, quitte, pour un petit nombre, à me reporter au passage du texte, dont l'élucidation dépend du sens attribué à tel ou tel vocable.

Ais, vers 139, etc. Il eût été intéressant de rappeler, dans la note de ce vers, tous les passages où est mentionné le « meilleur siet de France » et d'en rapprocher la curieuse description qu'en donne Ermold le Noir, dans son poème *In honorem Hludowici*, III, 583 sq. (Dümmler, p. AE. C. II, 57).

AMOR. Je n'aurais pas classé les sens comme le fait M. J. Il s'agit d'une formule consacrée, qui est fréquente dans les chartes ; elle est plus transparente dans le v. 86, que reproduit en partie le v. 2897. Mais le sens primitif, et traditionnel dans les pièces d'archives, est celui de *paix* (v. 3596), peu différent de celui qu'il faut attribuer à l'un de ces deux passages, et que confirme l'association avec *feid*, tandis que, dans l'autre, le contexte implique un sens tout voisin de celui du v. 1447 et rend malaisée la traduction de *feid* (*V<sup>4</sup> a fe e a dolor*) ; j'aurais, au point de vue scolaire, expliqué aussi le *par cœur* qui, à cette date et associé à *amor*, a une valeur essentiellement différente du tour moderne. D'Ovidio a voulu y voir *chorus* (cf. *Romania*, XXXII, 638) ; mais cela ne me semble pas nécessaire, et quand Marie de France dit d'un cerf dans une de ses fables que *senz cuer fu e sanz remembrance*, elle nous indique la voie par où l'on passe pour modifier le sens de cette expression encore usuelle. V. du reste les remarques de Tobler, *Sitzungsberichte* de l'Académie de Berlin, 27 octobre 1904.

AQUITER *la vide de mon cors*, au v. 492, ne me semble être qu'une assez longue périphrase pour : me sauver, me tirer d'affaire. L'autre passage (869) était à rapprocher de *Gorm. Is.* 485 :

A ! Loowis, bons emperere,  
Cum as France ui bien aquitée !

ARCBALESTE. N'eût-il pas valu la peine d'ajouter à l'exemple latin, allégué au v. 2265, ceux d'*Aliscans* 5856 (*Plus d'une archiée*), de *Garin Loh.*, 265 (...*plus qu'uns ars ne traisist*) et même, avec un rapport de sens plus lointain, le v. 2230 de notre poème ?

BATAILLE. M. J. a noté un certain nombre d'ex. où ce mot est associé à des verbes exprimant l'action. Mon propre relevé est un peu plus complet que le sien, ce qui me fera excuser de le reproduire ici : *aveir* b. 1044, 1130 ; *doner* b. 18, 859 ; *estre d'une* b. 593 ; *faire* b. 865, 882, 1729, 1758 ; *joster* b. 2761, 2889, 3874 ; *livrer* b. 592, 813 ; *prendre* b. 1729 ; *rendre* b. 589, 3004 ; *tenir* b. 1238 ; *veintre* b. 865. On peut y joindre *comencer la* b. 1648 ; *afiner* b. 1469 ; *defenir* b. 2889 (outre le v. 1729 où G. Paris corrige ainsi le ms.).

BORDELES. A l'intéressante note historique du vers 3684 je me demande s'il n'eût pas été utile d'ajouter le curieux passage de l'*Ecbasis Captivi*, cet essai d'épopée latine d'origine lotharingienne, où le perroquet raconte qu'avisé au bord de l'Océan de la maladie du Roi, il arrive d'un vol à Bordeaux et où il décrit sommairement la fête de Saint-Séverin, avec sa foule animée, les chants en pleine nuit, etc. (906, sq.), le tout en un style fait de centons de Virgile et d'Horace.

BRIEF. Je pense au v. 1684 et à la ponctuation proposée par M. Rajna, qui eût mérité discussion (*Romania*, XIV, 406). Déjà Paul Meyer, dans sa traduction de *Gir. de Roussillon*, avait expliqué ce mot (*e lis lo briu* ; plus loin *l'estoire* dans la même acception). Il s'agit bien d'un texte développé, d'une chronique et je conjecture que c'est le sens qu'il faut adopter ici. *L'hèbes* dit de même *li briés e la letre* 6535. Dans *Ille et Galeron* 2012, on voit l'empereur lire :

Por soi deporter, en un brief.

et l'auteur de *Foucon de Candie*, ayant composé ses vers *les fist escrire en un brief*, c'est-à-dire transcrire, réunir en un livre. Ce ne sont pas les seuls exemples.

CHAMBRE. M. J. donne la signification exacte du mot au v. 2332 ; mais il n'explique pas, dans une note, comment on a été conduit à détourner ainsi le sens primitif de ce terme. Aux XI-XIII<sup>e</sup> siècles, comme l'a notamment observé M. H. Pirenne dans son édition de Galbert, le terme signifie tout le donjon, qui, outre le logis seigneurial, renfermait « des locaux affectés à la garnison, un trésor et une sorte de dépôt d'archives, consistant en *brevia* (*briefs* ; v. Galbert, p. 57, 68), relatifs aux revenus des domaines avoisinants ». Ce trait est à noter, et c'est peut-être la raison pour laquelle *camera* a pris le sens de domaine particulier. Les exemples latins sont déjà dans Du Cange,

s. v. III, qui cite *Garin* et *Girart de Viane*, où l'imitation de *Roland* me paraît vraisemblable :

Et Lombardie, que l'on clame ma chambre

CHANSON. A propos des « males chansons » (1014) que *Roland* redoute, M. J. cite plusieurs témoignages très significatifs. Il aurait pu facilement allonger la liste. J'ai déjà signalé cette préoccupation du qu'en dira-t-on, qui fait penser à cette « gloire », qui rend si chatouilleux les héros de *Corneille* et de *Racine*. La crainte de voir le lignage objet de réprobation est aussi indiquée dans *Le Coronement Looïs* 789, la *Chanson de Willame* 1326, *Aiol* 5526. Il est question dans *Thèbes*, 4926, dans *Aliscans* 470, sv. dans *Renaud de M.* 238, 30 de *malvaises cançons*, dans *Gilles de Chin* 2381, de *vilains contes*, etc. Un autre tour est celui-ci :

Ne verrai mes quatre genz assembler  
Que ge ne cuide de moi doivent parler (*Charr. Nimes* 804-5.)

Et, plus énergiquement encore, le héros, dans *Ogier* 4520, redoute d'être montré au doigt ; comp. *Chron. de Normandie* 2095, etc.

CHIER. L'expression *se vendre chier* n'est pas qu'au v. 1924 ; on la trouve déjà aux vv. 1633 et 1690. Elle figure aussi dans *Aliscans* 320 (éd. Guesard, 315), et légèrement modifiée 1254 (D. G. 1134) :

Ne mengeré si t'aurai chier rendu

où je serais disposé à corriger *vendu* si l'on ne pouvait invoquer l'analogie de *rendre le guerredon* (ibid. 1107) = *Gaydon* 1625, etc.) ou encore de *rendre un damage* (le revaloir).

CONTRARIE aurait, ce semble, mérité une note ou, du moins, un article plus développé. On dit, en effet, de même que *mouvoir un c., m. un plet*, et c'est une expression toute latine (Juvénal, Sat. VI, 242-43... *litem moverit*) *mouvoir guerre* (*Thèbes* 1348), etc. Dans la *Vie de saint Thomas le Martyr* (éd. P. Meyer I, 19), on a :

Et cist ne volt estre a cuntraire,

dans *Eneas* 1637 *lorner à contraire*, dans *Erec* 6011 *venir à contraire*, etc.

CORS. Pour le second sens (soi-même), j'aurais établi une distinction entre *le cors R.* 613 et *mon c.* 892, *sun c.* 1607, 3370. L'exemple le plus curieux de cet emploi me semble être contenu dans ce vers de *Troie* 23703 : *il sis cors lor destoli*, si la leçon adoptée est bonne.

COSFEDIR. M. J. traduit « to guard, stand watch over ». Je crois que le sens est : fournir tout le nécessaire, ne rien négliger pour ; quand il s'agit de vivants, on traduit le mot par : baigner, mais il implique davantage ; c'est toute la toilette hygiénique du personnage y compris le *tastonnage*, etc. ; pour un mort c'est la même chose, mais avec la préoccupation funéraire ; comp. *Mort Garin* 3451. Le sens de « veiller » est plutôt exprimé ici par *guaitier* (3731).

DEINTIET. La forme savante est *dignitet* (*dignitaz* fragm. Alex. 84). On l'a dans *Eneas*, 376 et le sens est celui de notre v. 45.

ESCLARGIER, au v. 3628, est traduit par « to make brigth, cheer up » Non ; mais plutôt : soulager, sens qu'on a dans Marcabrun (Bartsch, *Chr. prov.* 52. 27). Le double *esclargir* a, lui aussi, tantôt le sens physique (1807), tantôt le sens moral (958 ; forme réfléchie).

ESFORZ. Je n'approuve pas la distinction établie dans cet article du glossaire. *Esforz* : une force armée, 1049 comme 599. Au vers 3218, le mot n'a pas une acception différente (= en masse, en troupe nombreuse).

ESGRANER distinct de *esgruignier* (var. *esgruner*). Remarquez que le ms. n'a qu'une seule forme *esgruignier* (-uner). V4 n'a que le second de ces verbes, et *esgraner* m'est ici suspect.

ESTAL. L'étudiant aurait eu besoin d'une note au v. 1108. On connaît les deux significations du terme, et il est à peine utile de rappeler l'art. de la *Romania* (XVIII, 130, sq.) Dans certains cas on peut hésiter entre les deux sens ; à propos de *remaindre en estal*, il eût été intéressant de mentionner son contraire, *muer e.* (par ex. *Thèbes* 4669).

ESTRANGE, au v. 3717, est traduit par « extraordinary, repugnant ». C'est la célèbre réplique de la belle Aude à l'empereur qui lui offre son fils. M. Bédier traduit : étrange. Je persiste à croire qu'on doit le comprendre ainsi : « vous me parlez une langue étrangère ; je ne vous entends pas », ce qui est infiniment plus respectueux dans la bouche de la jeune fille. 550 ans plus tard, Racine faisait dire à (Hippolyte, déclarant son amour à Aricie, qu'effarouche l'accent impétueux du misogyne converti :

Songez que je vous parle une langue étrangère 558

Et a, 1008, une valeur spéciale, qui méritait d'être notée. G. Paris a traduit : eh ! M. Bédier : ah ! En réalité, c'est la conjonction assez usuelle dans les cas où il n'y a pas de liaison apparente avec ce qui précède. Par exemple, dans *Er. En.* 1057 : *Et je m'en vois, ce vos outroi* et, mieux encore, 2719 ;

Li rois ot que ses filz li prie  
Et dit : biau filz, et je l'outroi.

FIER. Le glossaire omet le v. 1111, bien qu'une note ait appuyé sur l'intérêt de l'image dont a usé l'auteur. C'est un sens distinct de celui indiqué là (proud, fierce).

FIN (*a la — qlée*). L'expression est au v. 3723 ; comp. 2392 omis par M. J. Il eût été intéressant de noter un tour voisin : *tout a son tens fini* (*Aubéri* 6525), et ici même (1419) *tut i laisset son tens*.

FLOR. L'expression *la flor de France* est usuelle. A l'exemple latin que donne M. J. on pourrait ajouter d'autres en grand nombre ; en français le tour n'est pas rare (voyez par ex., *Chron. Norm.* II, 10339, etc.). Parfois on trouve réunis *flor* et *vas* (voyez Du Meril, *Poésies popul. lat. antér. au XII<sup>e</sup> s.*, corrigé 297) ; plus souvent on leur substitue *gemma* (id. *P. P. lat. du m. d.*, 268 ;

Mathieu de Vendôme dans Migne, *P. L.* 20, 933 ; déjà dans *Alexis* 378). Sorel (*Bibl. fr.*, p. 235) nous dit que chez Malherbe « on peut condamner quelques termes populaires comme ceux-ci : *toute la fleur des hommes* ».

GESTE. Je ne crois pas au sens donné à ce mot au v. 3181 :

En plusurs gestes de lui sunt granz honurs

M. J. traduit par « familles », ce qui s'accorde assez mal avec le vers précédent. Dans les très vieux textes je ne connais qu'un second exemple de ce sens particulier ; encore m'est-il suspect (*G.* et *Is.* 219), tandis que le sens est : récit de hauts faits (*res gesta*), poétique ou historique aux vv. 146, 330-418 ; et, au contraire, rien n'est plus naturel que de s'en tenir à cette dernière acception. La *Chanson de Willame* est le premier poème où geste = famille ; mais on y trouve aussi au v. 1263 : *de geste les chançons* qui nous confirme dans l'acception traditionnelle :

Il li set dire de geste les chançons.

(et non : des gestes).

De même, dans *Rou*, parlant des jongleurs, Wace dira (I, 1360) :

Les normanz e lur gestes m'estuet avant mener ;  
As jugleors oï en m'effance chanter, etc.

M. Bédier a traduit un peu vaguement « maintes annales disent de lui de grandes louanges ». Mais son interprétation est meilleure que celle de M. J. V<sup>4</sup> a altéré le passage :

E plusor gent de lu agrant honum.

mais la tradition est conservée dans V<sup>7</sup> et Châteauroux :

En plusors gestes est de lui grant raison

HALT. Au v. 53 le sens indiqué convient moins que celui assigné au même mot v. 3745 (solennel).

HARDEMENT. L'observation que je voudrais faire se rapporte moins à ce mot qu'au passage entier, qui est difficile. M. Bédier a traduit ainsi les vv. 1710-1712 : « Sonner votre cor, ce ne serait pas d'un vaillant ! Mais comme vos deux bras sont sanglants ! » — Le comte répond : « J'ai frappé de beaux coups. » M. Jenkins croit que le v. 1711 est un compliment sous lequel Olivier dissimule son objection. Aucune de ces interprétations ne me satisfait, et je traduirais : « Si vous sonnez du cor, il n'y aura plus d'élan. Déjà vous avez les deux bras ensenglantés ; (*s.-ent.* vous allez achever de démoraliser les autres) ». Et ainsi s'explique la glorieuse exclamation de R.

IRE. Le mot a un sens particulier aux vv. 322-25. Il est manifestement synonyme de *doel* (325). Au surplus la colère est exprimée ailleurs par

d'autres mots : *maltalent* (271-288) ; *esrages* (307), etc., ce qui n'exclut pas l'usage de *ire*, *irie* (*porter i.* 1722, *curuŕus et irie* 2164). En revanche aux vv. 322-25 je crois à une acception intermédiaire entre *doel* et *ire* (les deux sont accouplés au v. 971), et je rapprocherais le passage du *Waltharius* 1300 : *dolor est conversus ad iras* qui vient tout droit de Virgile (*Aen.* II, 594) et qui peut nous rendre la transition plus intelligible.

JUGIER au v. 884 ne signifie pas « se décide », mais « il est dit, il est certain ». C'est le sens du mot dans la *Chron. de Norm.* II, 9223.

LEGIER méritait — associé à *bachelor*, — deux mots d'explication. Le sens est-il physique ? Est-il moral ? Les vers 4586 sq. de Thèbes, où l'on oppose les *b. l.* à des *chevaliers antis et gros* plaident pour la première interprétation. Ailleurs les deux mots semblent ne faire qu'un et signifier : les jeunes gens. Voyez *Ch. de Willame* 2474 ; *Chev. Cygne* 607 (il s'agit d'Abel !), etc. Dans *Gaydon* 821, on l'oppose à *saiges hom.*

MEIGNENT. C'est la forme du manuscrit ; elle a embarrassé la critique au vers 983 :

Diënt alquanz que diables i meignent.

M. Bédier traduit : « que c'est la demeure des diables » (il s'agit du pays de Chernuble, dont l'aspect est terrible). M. J. a proposé une explication (que M. Jeanroy (voir *loc. cit.* p. 618, n.) a repoussée). L'objection qu'il fait pour changer *meignent* (ou *mainent*) en *maient*, ne résiste pas à l'examen. L'assonance s'opposerait à *e* nasalisé. Mais que fait-il de *meinent* 991, *venget* 1091, l'un associé à *ei* (*ai*) sans nasale, de l'autre à *ai + n*, mais aussi à *blasme* (1082) ? Au surplus nous trouvons dans la version allemande la nette confirmation de *meignent* = *manent*, d'abord au v. 2692 (*wonet*), ensuite au v. 3769 (*puwent*, pour *buwent* qu'on a 197 ; comp *Pazanz* = *Basanz* 1454 ; *Parguel* = *Balaguer* 570, etc.).

NOEVES. M. J. a ramené pour le mètre *noveles* à *noeves* (1257), qu'on trouve dans *Tristan*. Je ne vois pas la nécessité de cette retouche, qui est contredite par le vers 57 de *G. et Is.* : *puis li at di une nuvele*, probablement imité de *Roland* ; jelis : *Vos di noveles*.

PAREIT (3644). M. J. a fait le rapprochement connu avec le passage du livre des Rois où Ezechias se tourne vers le mur pour mourir. Je crois plus significatif le passage d'Ysaïe (38, 1), où le geste est indiqué, mais où il est aussi question des larmes du mourant (*Rol.* 3645). Il me reste un scrupule, le contexte nous montrant Marsille s'entretenant avec sa femme. Or, dans le drame d'*Adam*, l'époux est qualifié de *pareil* (v. 43), tandis que *per* désigne la (future) épouse de Roland (3710) ; comp. *moillier et per* dans *Ch. de Willame*, dans *Aub. Bg.* (*Mittheil.*, p. 253), etc. Il n'est que juste de rappeler le passage de *Tristan*, invoqué par M. J. et où l'imitation de *Roland* est toutefois possible.

RECET. Comp. *Gorm. et Is.* 439 : *N'avez recet* ; dans *Brut* il est associé à *castiex* et *maisons* (3936).

VIVIEN. Il s'agit du fameux vers 3996 :

Reis Vivien si succuras en Imphe

qui a été l'objet de tant de discussions. M. J. ne se prononce pas nettement sur le sens général ; mais il ponctue *Reis, Vivien* ; l'ange s'adresse donc à Charlemagne. Il semble enclin à identifier Vivien avec le neveu de Guillaume ce qui n'a rien d'in vraisemblable et sonne comme un écho d'une *Chanson de Willame* plus ancienne et moins délabrée, moins composite que celle qui nous est restée et n'est guère postérieure à *Roland*, dont j'ai montré qu'elle avait subi l'influence. En somme, une préoccupation cyclique apparaîtrait ici. Elle est confirmée 1<sup>o</sup> par le vers 360 de la *Chanson de W.* (éd. Baist) :

Et jo voil socure Vivien le hardi.

et les analogies incontestables qu'il y a entre le péril qu'a couru la chrétienté à Roncevaux et celui qui résulte de la victoire de Desramé, 2<sup>o</sup> par la mention des *filz Borel* au v. 1386 de notre texte, ou du moins de l'un d'eux, Esperveris, si réellement la tentative de M. J. pour restaurer ce vers, complètement altéré dans O, à l'aide de certaines variantes peut être acceptée. En tout cas V<sup>4</sup> a *li filz bores (: el)* ; *abel* dans V<sup>7</sup> et Châteauroux ne nous est d'aucun secours, et je n'ai rien trouvé dans la version allemande.

M. WILMOTTE.